

BULLETIN

Décembre 2015

L'ASA en 2015

Chers membres de l'ASA

C'est une année 2015 particulièrement riche en événements qui s'achève pour notre association. « LUPO », « LA1+ », « FinFlusi », « AD I-010 » : voici un petit florilège d'abréviations marquantes désignant des affaires qui ont tenu notre communauté en haleine pendant 365 jours.

Nous avons eu la chance de commencer l'année par deux événements passionnants : début février, notre association a organisé une démonstration de la technologie REMOTE TOWER, grâce à l'expertise d'un fournisseur de cette technologie implanté en Suisse. Peu de temps après, nous avons pu découvrir de plus près les opérations AFIS auprès de nos collègues de l'aéroport de Samedan-Engadin. Dans les années à venir, l'introduction accrue de l'AFIS (Aerodrome Flight Information Service) dans les aérodomes régionaux de Suisse et celle de l'IFR sans ATC dans l'espace aérien GOLF devraient jouer un rôle décisif dans l'optimisation de l'offre de services de navigation aérienne dans les aérodomes. Si quelques années nous séparent encore de l'introduction du concept de REMOTE TOWER en Suisse, nous commettrions une erreur en omettant d'inclure cette technologie d'avenir dans la planification à moyen et long terme.

C'est également en février 2015 que nous avons accueilli un nouveau membre au sein de l'ASA : la COREB (Communauté régionale de la Broye), exploitante de l'aérodomo civil de Payerne. Notre association se félicite tout particulièrement de l'adhésion de la COREB, l'aérodomo de Payerne occupant dès aujourd'hui une place de choix dans le paysage aéroportuaire. Il est probable, pour ne pas dire certain, que Payerne prenne encore de l'ampleur. Nous nous réjouissons vivement de cette avancée, parallèle à celle du futur aérodomo civil de Dübendorf. Notre association a entretenu tout au long de l'année des relations étroites et productives avec Flugplatz Dübendorf AG. Elle continuera sur sa lancée en 2016.

Parmi les nombreux projets de réglementation impactant les aérodomes auxquels l'ASA a participé sous forme de prises de position, il s'impose d'évoquer la Révision de la loi sur l'aviation (LA 1+) et la refonte du Rapport sur la politique aéronautique (LUPO). En ce qui concerne la



Révision LA1+, notre association a organisé un séminaire d'été très apprécié, à Berne, pour l'ensemble des acteurs de l'aviation générale. Ce type d'échanges professionnels est indispensable pour fédérer les intérêts systémiques de l'aviation générale et se donner la possibilité d'agir ensemble positivement sur la réglementation. La coordination entre les associations de l'aviation générale a eu lieu en perspective de la refonte de la LUPO au sein du GASCO (General Aviation Steering Committee). Ces deux dernières années, le GASCO est devenu une plateforme d'échange efficace entre les secrétaires généraux des associations de l'aviation générale. Les affaires ne font pas seulement l'objet de débats communs au sein du GASCO : le comité lui-même émet un avis consolidé à la suite des échanges. L'aviation générale suisse s'exprime ainsi d'une même voix, en application du principe : l'union fait la force. La création du GASCO est le fruit de la vision futuriste de M. Pierre Moreillon, directeur de l'ASA pendant de nombreuses années, et d'autres représentants de notre association. Comme en 2014 et en 2015, l'ASA en 2016 la présidence du GASCO par l'intermédiaire de son directeur, selon la devise « Never change a running system & never change a winning team. »

La révision de la directive AD I-010 de l'OFAC (relative à l'interprétation nationale des normes et pratiques recommandées à l'annexe 14 de l'OACI) figurait également cette année parmi nos principales préoccupations. L'OFAC s'est chargée d'une partie de la nouvelle mouture de la directive en reprenant les points évoqués par l'ASA dans sa prise de position. L'essentiel nous semble être la reconnaissance explicite par l'OFAC de la nécessité de respecter le principe de proportionnalité dans des cas concrets. Dans le dialogue avec l'OFAC, l'ASA ne manquera pas de rappeler ce point pour de futures affaires.

Dernier point, mais non des moindres : en fin d'année 2015, la direction de l'ASA a pu, à de nombreuses reprises, agir directement en faveur de membres et répondre à des demandes individuelles concernant les aérodomes. L'ASA se réjouit que ses membres fassent usage de ce « téléphone rouge ». Nous serons cette année aussi à votre disposition et militerons pour la défense des intérêts

spécifiques de nos membres. Vous pouvez compter sur nous !

En attendant, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour la Nouvelle Année.

*Jürg P. Marx, président de l'ASA
Jorge V. Pardo, directeur de l'ASA*



L'avenir de la navigation aérienne dans les aérodromes régionaux

De concert avec l'OFAC et Skyguide, l'ASA met actuellement sur pied un processus-cadre pluriannuel pour garantir à l'avenir un contrôle de la navigation aérienne approprié dans les aérodromes régionaux.

Toutes les parties concernées - aérodromes, services de la navigation aérienne et OFAC - ont la ferme intention de coordonner leurs actions pour que les aérodromes régionaux disposent de services de navigation modernes et adaptés à leurs besoins.

Les solutions techniques, opérationnelles et organisationnelles recherchées doivent tenir compte des spécificités de chaque aérodrome et être transposées en collaboration étroite avec ces établissements. Tout ajustement sur le plan de la réglementation devrait être coordonné au préalable avec la mise en œuvre des besoins évalués des aérodromes.

Dans le cas où le processus-cadre ne permettrait pas, dans les années à venir, de faire face aux conditions éventuelle-

ment modifiées prévalant dans le secteur aérien, le DETEC, l'OFAC, Skyguide et l'ASA sont convenus de se concerter et de chercher des solutions communes.

Insistons encore sur le fait que le dossier de l'avenir des services de la navigation aérienne dans les aérodromes régionaux est crucial pour tous les aérodromes (y compris les aérodromes dépourvus de services de navigation aérienne). Comme nous l'avons déjà communiqué, l'objectif de notre association est de délester à moyen ou long terme le financement spécial du trafic aérien (« la cagnotte de l'art. 86 de la Constitution ») des montants élevés dévolus aux services de navigation aérienne dans les aérodromes régionaux, et laissant ainsi une latitude suffisante pour le financement de projets dans les autres aérodromes (sans navigation aérienne).

WANTED : de nouveaux membres pour le comité de direction de l'ASA !

Notre association a besoin de votre savoir-faire et de votre expérience des questions relatives aux aérodromes. La participation au comité de direction de l'ASA est ouverte à tout membre intéressé et s'organise autour des points suivants :

- 5 réunions du comité par an, dans un lieu central en Suisse
- Les membres du comité ont la possibilité de s'engager spécifiquement dans les dossiers concernant des problématiques particulières

- Les membres du comité ont la possibilité de siéger dans certains comités spécialisés du secteur aérien, en Suisse et à l'étranger
- Les membres du comité travaillent en collaboration directe avec la direction

Etes-vous intéressé/e par notre proposition ? – Saisissez cette chance de participer activement aux activités de l'Association suisse des aérodromes. Nous nous réjouissons tout particulièrement de recevoir des candidatures de Suisse romande !

Portrait de votre aéroport dans le magazine SkyNews



Depuis 2015, l'ASA a droit de cité dans le magazine SkyNews à raison d'une page par numéro (soit 12x/an).

L'objectif de cette présence récurrente de notre association dans l'une des principales revues aéronautiques de Suisse est d'offrir à nos aéroports membres une valeur ajoutée sous la forme d'une plateforme supplémentaire de communication. En fonction de leurs besoins, les aéroports membres de l'ASA peuvent proposer des reportages, sujets d'actualité et autres rédactionnels dans la rubrique de SkyNews consacrée à l'ASA, bénéficiant ainsi d'un outil marketing dans toute la Suisse.

L'investissement personnel des aéroports doit rester minime. Vous pouvez nous adresser des rédactionnels prêts à être publiés ou des ébauches de textes. Dans cette seconde hypothèse, la rédaction de SkyNews affinera avec vous la publication souhaitée pour votre aéroport. Cette offre est gratuite : elle n'engendre pas de frais supplémentaires pour votre établissement.

Le « slot » réservé aux aéroports dans l'édition SkyNews de mars 2016 est encore libre !

Etes-vous intéressé/e par notre proposition ? – Si oui, n'hésitez pas à nous contacter.

EVÈNEMENTS 2016

- Assemblée générale ASA: 17 mars 2016 à Sion
- Rencontre des chefs d'aéroport 2016:
24. novembre 2016

Nous nous réjouissons de votre participation!